

FORMULAIRE DE RESERVATION GRANDE SALLE - BUVETTE - CUISINE

LOCAUX
SANS FUMEE



Veillez cocher la/les salle(s) désirée(s) :

- Location grande salle CHF 300.-
 Location buvette grande salle CHF 100.- Utilisation de la cuisine CHF 100.-

Genre de manifestation

- Assemblée/Séance Concert Fête de famille/Anniversaire/Mariage
 Autre :

Nom de la société :

Nom/Prénom de la personne responsable :

Adresse :

N° téléphone : **Nombre de personnes :**

Date de la manifestation : **Heure :** de à

Equipements :

- Utilisation de la vaisselle 100 couverts / CHF 50.- 200 couverts / CHF 100.-
 Utilisation du matériel de cuisine Utilisation verres réutilisables Nombre : _____
 Utilisation des verres à vin Nombre : blanc : rouge :
 Utilisation de la sonorisation et éclairage de scène - (*uniquement pour la grande salle*)
voir paragraphe ci-dessous. Variante A Variante B Variante C Variante D
 Demande autorisation de parcage le long de la route du Vignoble

▶ **En cas d'utilisation de la cuisine** la personne responsable doit prendre contact 3 jours avant la manifestation avec M. Avdyl Hyseni, concierge, tél. : 079 240 94 87

▶ **Un état des lieux d'entrée obligatoire** sera effectué avec notre service de conciergerie. Un état des lieux de sortie peut également être exigé. Les locaux doivent être rendus en ordre et nettoyés. En cas de non-respect de cette clause, un montant de CHF 50.-/l'heure sera facturé à l'utilisateur.

▶ **La remise en place du matériel, tables, chaises** sera effectuée par l'utilisateur. Le matériel de cuisine doit être rendu propre, comme trouvé à votre arrivée. Les tables doivent impérativement être protégées par du papier ou du plastique.

▶ **Pour la sonorisation et l'éclairage de scène** la personne responsable est priée de prendre contact avec M. Cantergiani, tél. : 078 709 61 31. Détails et coûts des variantes au dos du formulaire.

▶ **Sécurité** la manifestation en question se déroulera sous l'entière responsabilité de l'organisateur qui prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de chacun, notamment en ce qui concerne le parcage des véhicules et la sécurité des piétons. **En cas de manifestation importante, l'organisateur doit annoncer sa manifestation à l'ASR, via polcom@securiv.ch, au moins 2 sem. à l'avance, pour l'obtention d'une autorisation.**

▶ **Sécurité incendie** La directive AEAI « Manifestations temporaires » devra dans tous les cas être respectée et les organisateurs de la manifestation sont responsables de la sécurité contre l'incendie. Celle-ci se trouve sur leur site internet www.securite-riviera.ch

▶ **L'heure de police** est fixée à 23h30 les lundi, mardi, mercredi, jeudi, dimanche et à 24h00 les vendredi et samedi.

**LA CLE DU LOCAL VOUS SERA REMISE LORS DE L'ETAT DES LIEUX OBLIGATOIRE.
NE PAS OUBLIER DE CONTACTER LE CONCIERGE MIN. 1 SEMAINE AVANT VOTRE RESERVATION.**

Date :

Signature :

SONORISATION ET ECLAIRAGE DE LA SCENE

Services qui comprennent la gestion de l'éclairage de la scène, sonorisation (avec fourniture de matériel professionnel sur demande) et mise en place du Beamer

Matériel de la commune :

- ✓ Eclairage dernière génération avec 1 console professionnelle et 1 console simple
- ✓ Sonorisation composée d'un haut-parleur et de 2 micros sans fil
- ✓ Un beamer avec écran projection

VARIANTES PROPOSEES :

A – Forfait CHF 50.-

Mise en place matériel simple : sonorisation commune et console lumière préprogrammée avec instructions.

B - Forfait CHF 100.-

Mise en place matériel professionnel : sonorisation, 2 haut-parleurs, table de mixage, amplification, 2 micros sans fil, console lumière professionnelle à programmer.

C - Forfait CHF 50.-

Beamer : mise en place de celui-ci avec sonorisation simple, raccordement test avec l'utilisateur.

D - Forfait CHF 100.-

Beamer : mise en place de celui-ci avec sonorisation professionnelle, table de mixage, amplification, 2 micros sans fil.

Chaque variante comprend la présence de M. Cantergiani pendant

1 heure sur place pour le montage et l'explication.

Le matériel sera rangé après la manifestation derrière la scène en accord avec l'organisateur de la manifestation.

Si l'organisateur souhaite la présence de M. Cantergiani durant la manifestation

CHF 30.-/heure lui sera demandé après la manifestation.